

Homélie pour les Vêpres du 8 décembre 2009

Solennité de l'Immaculée Conception

Mgr Francis Kohn

Le 11 février 1858, alors qu'elle allait chercher du bois, Bernadette Soubirous vit soudain devant elle dans la grotte de Massabielle **une belle jeune fille toute blanche**. Pendant plusieurs semaines, la belle inconnue va apparaître à Bernadette, et le 25 mars elle lui dévoile enfin son identité : « **Je suis l'Immaculée Conception** ». Ces événements eurent lieu 4 ans après que le pape Pie IX ait promulgué le dogme de l'Immaculée Conception.

Le 8 décembre 1947, la belle dame se manifesta à nouveau à 4 petites filles, âgées de 7 à 12 ans, qui étaient venues prier la Sainte Vierge dans cette église pour la fête de l'Immaculée Conception. Durant une semaine, elles revinrent chaque jour ici, où elles virent à nouveau la dame qui leur parla. Toutes furent frappées par **la beauté, la grâce** et le rayonnement qui émanaient d'elle. Dans son témoignage, l'aînée des fillettes, Jacqueline, raconta alors: « qu'elle était belle cette dame, qu'elle était belle ! ». Sa première réaction fut de dire à ses jeunes compagnes : « Il faut aller dire dehors qu'il y a **une belle dame** dans l'église ».

Nous aussi aujourd'hui, 62 ans après ces événements qui attirent chaque année des foules toujours plus nombreuses dans cette petite ville de Touraine, nous sommes venus, de régions et d'horizons très divers, prier la Vierge Marie et écouter ce qu'elle a nous dire. Nous ne pouvons pas être indifférents à sa beauté, non seulement la beauté de son apparence extérieure, mais plus encore **sa beauté intérieure**, la beauté de son âme qui n'a pas été atteinte par le péché. Parce qu'elle a été pétrie par l'Esprit Saint et qu'elle est restée pure de tout péché personnel tout au long de sa vie (cf. CEC n. 492), Marie est la « Toute pure », elle est tout entière transparente à la grâce de Dieu. Elle est le miroir qui nous laisse entrevoir les reflets de la gloire divine que nous pourrons un jour contempler en plénitude.

C'est pour pouvoir répondre à sa vocation que Marie a été « conçue sans péché », comme le souligne le Catéchisme de l'Église Catholique (un livre de référence que je vous invite à avoir chez vous et à consulter régulièrement) : « Pour être la Mère du Sauveur,

Marie " fut pourvue par Dieu de dons à la mesure d'une si grande tâche " (LG 56). L'ange Gabriel, au moment de l'Annonciation la salue comme " **pleine de grâce** " (Lc 1, 28). En effet, pour pouvoir donner l'assentiment libre de sa foi à l'annonce de sa vocation, il fallait qu'elle soit toute portée par la grâce de Dieu » (n. 490). Le Catéchisme précise ensuite : « Au long des siècles l'Église a pris conscience que Marie, " comblée de grâce " par Dieu (Lc 1, 28), avait été **rachetée dès sa conception** (n. 491).

Des grands théologiens du Moyen-Âge, comme saint Bernard et saint Thomas d'Aquin, qui ont écrit de magnifiques textes sur la Vierge Marie, n'étaient pourtant pas favorables à cette thèse. Il fallut plusieurs siècles d'âpres discussions théologiques avant que le pape Pie IX proclame solennellement le dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854, déclarant: « La bienheureuse Vierge Marie a été, **au premier instant de sa conception**, par une grâce et une faveur singulière du Dieu Tout-Puissant, **en vue des mérites de Jésus-Christ** Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel ».

Pourquoi fallut-il un si long délai pour la reconnaissance de cette vérité que la dévotion populaire avait fait sienne depuis longtemps? Le nœud du problème était le suivant : comment peut-on dire que Marie a été rachetée par le Christ, le Rédempteur de tous, si elle n'a jamais été touchée par le péché, qui depuis la désobéissance d'Adam, atteint tous les êtres humains? Dans le passage de l'épître aux Romains que nous venons d'entendre, saint Paul affirme que, depuis le péché originel, l'être humain est soumis à la Loi du péché ; et que seul le Christ, nous en a délivrés par sa mort et sa Résurrection: « De même que **le péché** a établi son règne de mort, de même la grâce, source de justice, devait établir son règne pour donner **la vie éternelle** par Jésus Christ notre Seigneur » (Rm 5, 21). Et au verset précédent, Paul indique que c'est par une manifestation gratuite de la Miséricorde divine que nous avons été « justifiés » par le Christ, c'est-à-dire rendus capables d'avoir accès à nouveau à la vie éternelle dont le péché originel nous avait privés : « Là où le péché s'était multiplié, la grâce a surabondé » (Rm 5, 20).

Une autre difficulté théologique devait être clarifiée avant d'accepter la conception immaculée de la Vierge: quand bien même Jésus nous a-t-il sauvés du péché, comment est-il possible que sa mère ait pu bénéficier de cette grâce **avant sa naissance** (la sienne et celle de son Fils). Il est en effet difficile d'expliquer comment **la Rédemption** peut précéder **l'Incarnation** d'un point de vue chronologique. C'est le théologien Jean Dun

Scott, au XIV^{ème} siècle, qui ébaucha une solution en développant le concept de « **rédemption anticipée** », qui fut depuis lors accepté et repris par l'Église.

Voici comment le **Catéchisme de l'Église Catholique** expose cette grâce dont Marie a bénéficié de façon extraordinaire: « Cette " sainteté éclatante absolument unique " dont elle est " enrichie dès le premier instant de sa conception " (LG 56) **lui vient tout entière du Christ** : elle est " rachetée de façon éminente **en considération des mérites de son Fils** " (LG 53) » (CEC n. 492). Le fait que l'Immaculée Conception soit advenue en considération des mérites du Christ est un point essentiel qui, loin de compromettre la nécessité et l'universalité de la Rédemption, l'exalte au plus haut point. Par sa miséricorde rédemptrice, le Christ a empêché Marie de connaître le péché. **Ce dogme est donc totalement christocentrique**, tourné vers le Christ. Il affirme que Marie n'a pas été purifiée du péché « après coup » (à la différence de nous, dont les péchés ont été effacés par le sacrement du baptême), mais qu'elle en a été effectivement préservée dès sa conception, par un effet anticipé de la Rédemption.

En 1947, à l'Île Bouchard, la « belle dame » a demandé aux petites filles qui sont venues la voir durant huit jours de prier avec elle le chapelet. Lorsque nous récitons cette prière, il convient que nous soyons attentifs au sens des paroles que nous disons, en particulier les toutes premières qui reprennent celles de l'ange Gabriel lors de l'Annonciation à la Vierge: « Je vous salue Marie, pleine de grâce » ou plus exactement : « Réjouis-toi Marie, **comblée de grâce** ». Le terme grec, « *chairé kecharitomené* », que saint Luc utilise dans son Évangile, signifie littéralement « toi qui as été et demeures remplie de la faveur divine ». Il souligne le fait que Marie est l'objet par excellence de l'amour de Dieu, de toute sa faveur, de sa prédilection. L'Immaculée Conception manifeste l'absolue initiative du Père, comme le dit encore le Catéchisme de l'Église Catholique, en s'appuyant sur des citations de l'épître aux Éphésiens: « Plus que toute autre personne créée, le Père l'a " bénie par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ " (Ep 1, 3). Il l'a " élue en Lui, dès avant la fondation du monde, pour être sainte et immaculée en sa présence, dans l'amour " (cf. Ep 1, 4) » (CEC n. 492).

Plus que l'idée de plénitude, la parole de l'ange Gabriel que nous trouvons en Luc 1, 28 met en évidence la **gratuité** de l'amour de Dieu qui a transformé celle qui fut l'objet de cette faveur. Dieu a regardé Marie gratuitement, avec ce regard de bienveillance qui a la capacité de créer toute la beauté, toute la bonté de celle sur qui il a épanché sa

Miséricorde. C'est la grâce, et la grâce seule, qui a façonné la Vierge et l'a rendue libre, car l'Esprit Saint est pure grâce, une grâce qui nous rend libres. Parce qu'elle était appelée à partager d'une manière unique la grâce rédemptrice de son Fils, Marie a mené une vie libre de tout péché, de toute inclination mauvaise. Dans la foi humble et obéissante, elle a librement accepté la grâce de la maternité divine. Par l'abondance des dons que le Christ lui a faits, Marie a ainsi pu coopérer pleinement à son œuvre de salut, de sorte qu'elle est **les prémices de la Rédemption**.

Oui, la Vierge Marie est la « toute belle » et nous éblouit de sa beauté, parce que Dieu l'a choisie gratuitement parmi toutes ses créatures pour être la mère de Jésus, notre Sauveur. Et il fallait qu'elle soit pure, sans tache, pour donner naissance au Fils de Dieu. Marie est la « Mère de Dieu », mais aussi **la figure de l'Église**, constituée des pécheurs que nous sommes, mais qui est appelée à être sainte. C'est ce que le pape Benoît XVI a exprimé lors de l'Angelus, dimanche dernier à Rome, en parlant de la fête que nous célébrons aujourd'hui: « Chers amis, disait-il, **la fleur la plus belle** qui ait germé de la Parole de Dieu est la Vierge Marie. Elle est **les prémices de l'Église**, jardin de Dieu sur la terre. Mais, alors que Marie est l'Immaculée, l'Eglise, elle, a sans cesse besoin de se purifier, parce que le péché tend des pièges à ses membres ».

La fête de l'Immaculée Conception nous rappelle la gravité du péché qui nous habite encore, bien que le Christ nous en ait rachetés par sa mort sur la Croix et nous ait rendu la vie par sa Résurrection. Elle est pour nous un appel à faire preuve de détermination pour lutter contre le péché, mais elle nous dit également que le péché n'aura pas le dernier mot dans le monde et dans nos vies. Cette fête nous annonce **la victoire finale de la Miséricorde** et nous invite à nous laisser, comme Marie, et avec elle, rejoindre et transformer par la grâce divine, en vivant pleinement de la grâce de notre baptême qui a pour effet de nous configurer au Christ et de nous transfigurer. Marie est **l'exemple et le modèle de cette sainteté** à laquelle nous sommes tous appelés, en tant que baptisés.

Chers frères et sœurs, tournons-nous ensemble vers la Vierge Marie, l'Immaculée Conception, pour que sa beauté resplendisse en nos âmes, et qu'irradiés par la lumière céleste qui émane d'elle, nous devenions des « temples de l'Esprit Saint » et des phares de l'amour de Dieu au sein de ce monde enténébré par le péché. Demandons à Marie qu'elle nous apprenne, comme elle l'a fait, à nous laisser façonner par la grâce divine. Invoquons-la pour qu'elle nous apprenne à prier, non seulement avec des paroles, mais

par toute notre vie, une vie qui plaise à Dieu et qui participe au salut du monde. *Notre-Dame de la Prière, apprenez-nous à prier !*

Invoquons la Vierge Marie, notre mère, pour qu'elle continue à veiller sur toutes les nations, en particulier sur celles qui sont en guerre, connaissent la faim et la pauvreté, pour qu'elle protège notre pays et lui permette de rester fidèle à ses racines chrétiennes. *Notre-Dame de la Prière, veillez sur la France !*

Présentons aussi à Marie toutes nos familles, spécialement celles qui sont en difficulté, celles qui souffrent et sont déchirées, en lui demandant d'intercéder auprès de son Fils pour que la famille retrouve sa beauté première. *Notre-Dame de la Prière, donnez du bonheur dans nos familles !*

En cette Année sacerdotale, demandons également à la Vierge Marie d'engendrer de nombreuses vocations, de donner à l'Église des bons pasteurs qui, par leurs vies données, montrent l'exemple aux fidèles et soient les guides spirituels dont ont besoin toutes les brebis égarées de notre temps, qui sont fatiguées et abattues, parce qu'elles n'ont pas de berger. *Notre-Dame de la Prière, donnez-nous de saints prêtres !*